



Challenge Start'up Pitch-iD

Règlement du Challenge **ÉDITION 2026**



**parcours
entrepreneuriat
deeptech**
docteur·e en start-up



I - PRESENTATION GENERALE

Le Pôle Universitaire d'Innovation-Innovation Alliance Université Paris-Saclay (PUI IAUPS), réunit **quatorze membres fondateurs** : l'Université Paris-Saclay ; les quatre établissements-composantes que sont CentraleSupélec, AgroParisTech, l'ENS Paris-Saclay et l'Institut d'Optique Graduate School ; les deux universités membres associées – l'Université d'Évry et l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ; quatre organismes nationaux de recherche – le CNRS, l'INRAE, Inria et l'Inserm – ainsi que trois acteurs majeurs de l'innovation sur le territoire, IncubAlliance, la SATT Paris-Saclay et le Genopole. Il s'appuie également sur quatorze partenaires, parmi lesquels le CEA Paris-Saclay, l'ONERA, ou encore l'Institut Gustave Roussy.

Dans le cadre de l'accompagnement des doctorant-es et de leur sensibilisation à l'entrepreneuriat deeptech, l'ensemble des acteurs et actrices du PUI se sont mobilisés pour concevoir un projet de formation commun. Ainsi, le parcours carrière « **Entrepreneuriat Deeptech : Docteur-e en startup** » est proposé à l'ensemble des doctorantes et doctorants ainsi qu'aux jeunes docteurs et docteurs, toutes disciplines confondues.

Structuré en **cinq étapes intégrées**, ce parcours permet aux doctorant-es d'explorer l'entrepreneuriat deeptech comme une voie professionnelle, que ce soit en tant que salarié-e ou porteur-se de projet. Il offre une première immersion dans le monde entrepreneurial à travers :

- des événements de sensibilisation ;
- une formation de découverte de l'univers des start-up deeptech ;
- un atelier d'idéation permettant aux doctorant-es de réfléchir à la valorisation de leurs travaux de recherche ;
- une formation avancée ;
- un accompagnement personnalisé pour celles et ceux qui souhaitent concrétiser leur projet entrepreneurial.

L'objectif général du parcours est d'**accompagner les doctorant-es dans la réflexion autour de la valorisation de leurs travaux de recherche** à travers la construction d'un projet entrepreneurial. Pour les projets présentant un fort potentiel, le dispositif permet un accompagnement jusqu'à la préparation d'une demande de financement en vue de la pré-maturation de leur future start-up.

Ce programme repose notamment sur plusieurs journées de sensibilisation et mobilise l'ensemble des acteurs et actrices du territoire du PUI IAUPS, garantissant ainsi un ancrage solide au sein de l'écosystème deeptech.



Ce dispositif comprend notamment le challenge **Start'up Pitch-iD**, déclinaison régionale, à l'échelle du territoire, du challenge national Starthèse.

L'objectif de ce concours est de faire connaître aux doctorant-es les opportunités d'accompagnement à la création de projets entrepreneuriaux issus de leurs découvertes scientifiques, proposées dans le cadre du parcours Entrepreneuriat Deeptech. Il vise également à valoriser leurs idées ainsi que les compétences acquises au cours de leur parcours doctoral, en les mettant en lumière auprès du monde socio-économique et de la société civile. Comme l'ensemble des dispositifs associés au challenge Starthèse, le challenge **Start'up Pitch-iD** contribue à mettre en évidence « **la démarche entrepreneuriale comme vecteur de révélation des compétences de ces jeunes chercheur-ses** ».

2. POURQUOI PARTICIPER AU CHALLENGE START'UP PITCH-ID ?

Le challenge **Start'up Pitch-iD** offre une occasion unique aux participant-es de bénéficier d'un accompagnement assuré par différents acteurs et actrices spécialistes de l'innovation et du transfert des résultats de la recherche.

Les doctorant-es pourront, d'une part, **découvrir l'écosystème entrepreneurial du territoire et, d'autre part, développer leurs connaissances et compétences en entrepreneuriat**, en communication et en vulgarisation scientifique, en construction d'une proposition de valeur, ainsi qu'en structuration d'un projet intégrant un impact sociétal. **Le challenge est ouvert à l'ensemble des disciplines.**

Afin de garantir l'accessibilité du challenge à **toutes les formes d'innovation**, la Maison du Doctorat de l'Université Paris-Saclay organisera un **bootcamp d'accompagnement** à destination de l'ensemble des doctorant-es et jeunes docteurs issus des établissements membres fondateurs du PUI IAUPS, y compris celles et ceux issu-es des disciplines en sciences humaines et sociales (SHS), ainsi que des approches transdisciplinaires.

Ce bootcamp a pour objectif d'aider les doctorant-es à **poser les premières bases d'un projet entrepreneurial** en s'appuyant sur leurs travaux de recherche, en élargissant le champ au-delà de la seule innovation technologique et de la deeptech. Il sera également **ouvert aux doctorant-es n'ayant pas suivi les formations du parcours** Entrepreneuriat Deeptech.

Les jeunes chercheurs sont formés à **des méthodes de créativité** et de conception qui permettent de définir un mode de valorisation de leur expérience de recherche pour répondre à un besoin clairement identifié, ainsi qu'aux techniques de prise de parole en public pour « **pitcher** » leur projet entrepreneurial de manière convaincante.



3. CRITERES DE PARTICIPATION ET REGLEMENT DU CHALLENGE

Le challenge **Start'up Pitch-iD** est ouvert aux doctorant·es et aux docteur·es issus des établissements membres fondateurs du PUI IAUPS ayant bénéficié d'une **sensibilisation à l'entrepreneuriat** (formation, bootcamp ou dispositif équivalent), notamment dans le cadre du parcours Entrepreneuriat Deeptech – Docteur·e en startup ou d'actions proposées par les membres fondateurs et partenaires du PUI IAUPS.

Les candidat·es doivent être **inscrit·es en doctorat au titre de l'année universitaire 2025-2026** ou **être docteur·es** des établissements membres fondateurs du PUI **ayant soutenu leur thèse depuis moins de cinq ans** (soit depuis l'année universitaire 2021-2022) à la date de candidature.

Remarque – conformément au règlement du challenge Starthèse :

- Il n'est pas requis des participant·es qu'ils candidatent à partir d'un projet réel d'entreprise, qu'ils se basent exclusivement sur leurs travaux de recherche, ni qu'ils s'engagent à continuer l'instruction de ce projet à la suite de cette expérience.
- Le dispositif s'adresse à toutes les formes d'innovation, notamment aux innovations issues des sciences humaines et sociales (SHS) ainsi qu'aux approches transdisciplinaires, sans se limiter à l'innovation technologique ou à la deeptech.
- Les projets peuvent être portés par une personne seule ou en équipe. Les équipes peuvent réunir des jeunes chercheur·ses et des profils issus d'autres cursus. Toutefois, une seule personne prend la parole lors du pitch et, en cas de diversité de profils au sein de l'équipe, le pitch est réalisé par un·e jeune chercheur·se.
- Les lauréat·es du concours i-PhD ainsi que les jeunes chercheur·ses déjà engagé·es dans un parcours entrepreneurial (incubation, pré-maturation, maturation, Pépite) ne sont pas éligibles pour devenir lauréat·es nationaux·ales du challenge Starthèse.

Par ailleurs, les candidat·es doivent répondre aux critères suivants :

- Savoir s'exprimer en français ;
- Représenter les établissements membres fondateurs du PUI IAUPS, leur organisme ou leur unité de recherche ;
- Avoir informé et obtenu l'autorisation de participation au challenge auprès de leur directeur·rice de thèse et de leur directeur·rice d'unité.

Attention : toute personne candidate au challenge **Start'up Pitch-iD** s'engage, en cas de sélection comme finaliste, à participer à la finale du challenge national **Starthèse**, prévue à l'automne 2026 (la date sera communiquée ultérieurement).



4. DEROULEMENT DU CHALLENGE

Les doctorant-es et les jeunes chercheur-ses devront s'inscrire au challenge **Start'up Pitch-iD** via un formulaire en ligne, qui sera disponible au cours du mois de mars 2026. Une session de pré-sélection se tiendra en juin (date à préciser).

En fonction du nombre de candidatures, jusqu'à **dix finalistes** seront sélectionné-es pour participer à la finale du challenge **Start'up Pitch-iD**, qui aura lieu l'après-midi du **7 juillet 2026** sur le territoire de l'Université Paris-Saclay. **Cette finale est publique.**

Lors du challenge :

- les candidat-es disposeront de **cinq minutes** pour présenter (« pitcher ») leur projet entrepreneurial ;
- la présentation pourra être réalisée en français ou en anglais ; toutefois, les candidat-es devront être en capacité de s'exprimer en français ;
- la présentation sera suivie d'un échange de cinq minutes avec le jury, en français ou en anglais ;
- le pitch se déroulera sans support de présentation (diapositives) ;
- les candidat-es participant aux phases de pré-sélection et à la finale du challenge **Start'up Pitch-iD** autorisent la prise de photographies et de vidéos lors de l'événement, ainsi que la diffusion de leur image sur différents supports de communication (notamment en ligne ou sur supports imprimés), à des fins non commerciales.

5. COMPOSITION DU JURY DE LA FINALE DU CHALLENGE START'UP PITCH-ID ET MODALITES D'EVALUATION

Composition du Jury

La composition du jury sera conforme au règlement du challenge **Starthèse**.

Elle :

- Comprendra de **trois à cinq membres**, dont un-e président-e de jury ;
- Respectera un équilibre en termes de genre, d'âge, de disciplines et de fonctions parmi les membres du jury ;
- Inclura des représentant-es du monde socio-économique, de l'innovation, de l'entrepreneuriat et de la recherche.



Remarque : en cas de conflit d'intérêts, par exemple si un-e membre du jury connaît personnellement un-e candidat-e, la personne concernée devra en informer l'ensemble des membres du jury et ne participera ni aux questions ni à l'évaluation de ce-tte candidat-e.

Évaluation du ou de la candidat-e

- Adéquation entre les savoirs et compétences acquis au cours de l'activité de recherche et les besoins du projet ;
- Structuration et qualité de l'argumentation du pitch tout au long de la présentation ;
- Qualité de la prise de parole : fluidité du discours, éloquence, pédagogie, capacité de conviction et respect du temps imparti ;
- Intégration, dans la présentation, d'une réflexion sur l'expérience acquise dans le cadre du dispositif de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Évaluation du projet

- Identification et qualification du besoin adressé par la proposition de valeur ;
- Clarté de la proposition de valeur et caractère différenciant par rapport à l'existant ou aux solutions alternatives ;
- Identification et maîtrise des conditions de faisabilité de la proposition de valeur, ainsi que capacité à identifier et mobiliser les compétences nécessaires ;
- Formulation des premières hypothèses en vue de l'élaboration d'un modèle économique ;
- Prise en compte de l'impact de la solution proposée au regard des enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux.

Il **n'est pas attendu des lauréat-es** qu'ils et elles présentent :

- Un modèle d'affaires abouti ;
- Un modèle de financement ;
- Un business plan.

6. LES PRIX DU CHALLENGE PARIS-SACLAY

Dans le cadre du challenge **Start'up Pitch-iD**, trois prix seront décernés :

- Le prix « **Créativité** », attribué à la personne dont le projet aura su convaincre le jury par sa capacité à transformer de manière originale l'expérience de thèse en une proposition de valeur cohérente et convaincante ;
- Le prix « **Impact** », attribué à la personne dont le projet aura su convaincre le jury par sa capacité à répondre de manière ambitieuse à des enjeux majeurs de société ou d'environnement ;
- Le prix « **Audace** », attribué à la personne dont la démarche personnelle engagée à travers le projet, ainsi que la qualité du retour d'expérience, auront particulièrement retenu l'attention du jury.

Par ailleurs, le public pourra être sollicité pour décerner le **prix du Public**, attribué sur la base de l'adhésion du public, évaluée par un vote, sans critère spécifique prédéfini.

Désignation de la personne représentant le PUI IAUPS au challenge national Starthèse

Parmi les quatre prix attribués, le jury désignera la personne sélectionnée pour représenter le territoire à la finale du challenge national **Starthèse**.

Le challenge Starthèse ne prévoit pas l'attribution de prix en numéraire, mais vise la valorisation d'une expérience, la reconnaissance du travail accompli et une visibilité accrue pour les lauréat-es auprès des acteurs et actrices du monde socio-économique.

La désignation du ou de la jeune chercheur-se lauréat-e devra être transmise au comité national d'organisation de **Starthèse** avant le **7 septembre 2026**.

